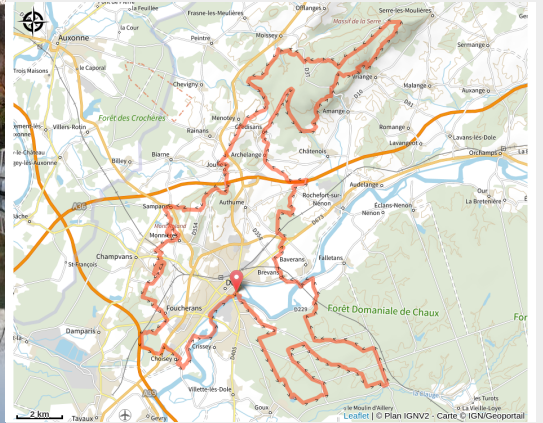


Tour du Pays de Dole - 110N

Grand Dole



Ville de Dole (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Ce long circuit autour de Dole entraîne le VTTiste à la découverte du patrimoine et de beaux paysages. Ils peuvent être aussi découverts en plusieurs circuits plus courts.

Suivre le balisage n°110 noir

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 8 h

Longueur : 94.3 km

Dénivelé positif : 1957 m

Difficulté : Très difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Dole

Arrivée : Dole

Balisage : ➡ Boucle VTT ➡ Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Dole

2. La Loye

3. Falletans

4. Augerans

5. Belmont

6. Brevans

7. Baverans

8. Authume

9. Rochefort-sur-Nenon

10. Châtenois

11. Archelange

12. Gredisans

13. Moisse

14. Amange

15. Vriange

16. Malange

17. Offlanges

18. Frasnne-les-Meulières

19. Menotey

20. Rainans

21. Jouhe

22. Sampans

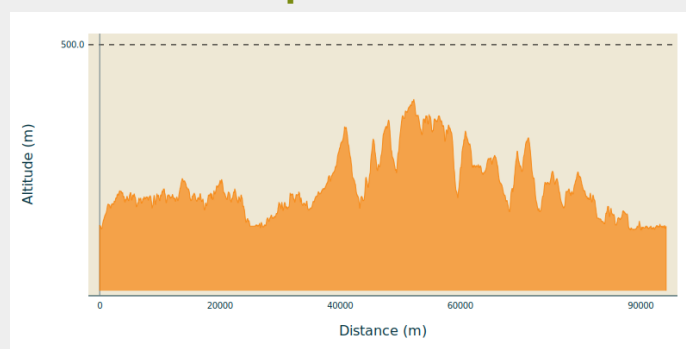
23. Monnières

24. Champvans

25. Foucherans

26. Choisey

Profil altimétrique



Altitude min 196 m Altitude max 410 m

Le Tour du Pays de Dole part de la passerelle de Lahr en direction du parc de la Sauline. Ouvert à tous, ce parc, propice aux activités de loisirs, accueille le Sentier de découverte d'Azans, un parc animalier, un observatoire à oiseaux.

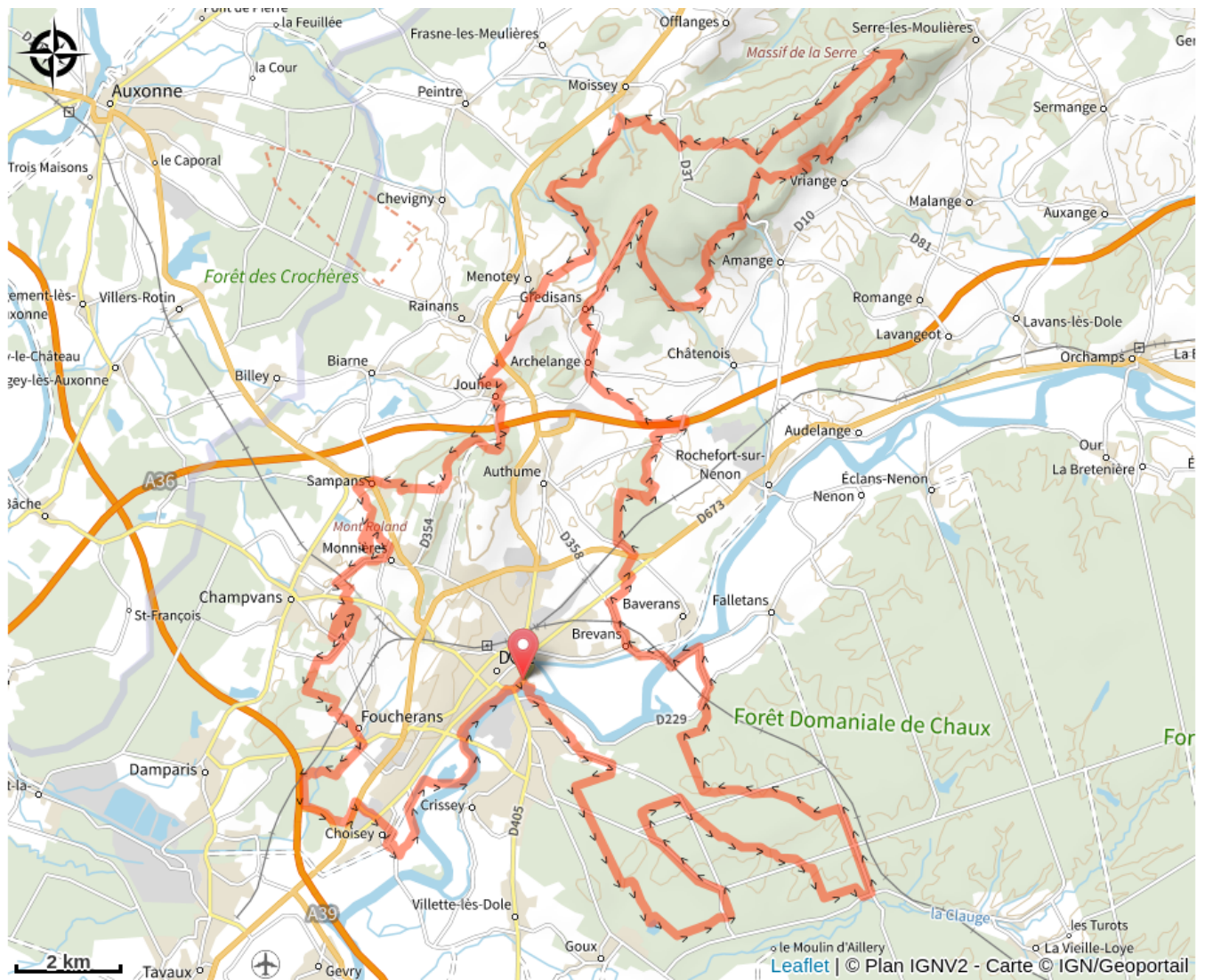
Direction ensuite La 2ème colonne. La Forêt de Chaux, une des plus grandes forêts de feuillus de France, en compte huit. Elle offre l'occasion de découvrir des habitats forestiers et des zones humides. On peut observer oiseaux et traces et empreintes laissées par les animaux.

Archelange mérite une pause. La commune est célèbre pour sa fontaine Saint Marcoul. Elle est réputée miraculeuse, mais présente une particularité géologique rare : l'eau disparaît quelques mètres après le lavoir. Gredisans se trouve en bordure de forêt de la Serre. Celle-ci abrite plusieurs croix pattées jusqu'à la plus remarquable, la Croix Boyon.

Au ruisseau des Vaux, on distingue la base d'un mur qui marque l'emplacement d'un ancien moulin à grains. Autre lieu remarquable, le panorama de La Charme, une vue largement ouverte sur l'ancien bassin de la mer bressane, qui permet d'admirer les premiers chaînons du Jura comme le Mont Poupet.

Menotey, Jouhe, sont ensuite traversées avant un retour par le sanctuaire du Mont Roland, Foucherans puis Choisey.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste noir)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Dans Dole, suivre la direction du stade municipal Robert Bobin

Parking conseillé

Parking Avenue de Lahr, Dole

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey (Pont de Choisey)

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3801056 – Grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey

Espèces concernées : Sterne pierregarin, Œdicnème criard, Petit gravelot.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur 4 grèves et îles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey :

- Secteur du Pont de Choisey
- Secteur des Ponts de Moley et Champdivers
- Secteur du Pont de Peseux-Pic à Poc
- Secteur de Hotelans.

La réglementation concerne les grèves et îles situées entre les limites amont et aval des secteurs pour une surface de 227 ha.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 01/03 au 31/07) :

- La circulation et le stationnement des personnes à pied, à vélo, à cheval ou utilisant tout autre moyen de déplacement
- L'accostage d'engins nautiques et le débarquement
- Le décollage, le survol à moins de 150 mètres à la verticale du sol et l'atterrissage de tout aéronef télépiloté
- La divagation de chiens, ainsi que toutes les activités susceptibles de compromettre la quiétude ou la qualité du biotope.

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

